

APPEL À CANDIDATURES

Enharmonie : Là où la pluralité avance à l'unisson

Nouveau projet d'accompagnement pour les entrepreneur.e.s
de la diversité culturelle



5 novembre 2024 – Forte des expériences passées dans la tenue d'initiatives visant l'accompagnement des entrepreneur.e.s autochtones et des entrepreneur.e.s femmes et de la pluralité de genres, la **Fondation Musicaction** est heureuse d'annoncer le lancement d'un nouveau projet d'accompagnement du secteur musical pour les entrepreneur.e.s de la diversité culturelle. Ce projet inclusif et porteur est conçu et sera réalisé en collaboration avec des acteur.trice.s clés qui ont fait leur preuve au sein des communautés que Musicaction souhaite desservir davantage, soit Pamela Kamar de **Vision Diversité**, Carla Beauvais de la **Fondation Dynastie** et Widney Bonfils du segment francophone d'**Advance Canada**.

Enharmonie fait référence aux notes de musique qui, bien qu'elles soient techniquement à la même hauteur, portent un nom différent. Le projet Enharmonie veut faire briller la pluralité des façons de faire autant que la diversité des origines qui forment un tout cohérent, sur la même fréquence.

À l'instar des précédents projets, Enharmonie vise donc à soutenir, développer et accompagner des entrepreneur.e.s issu.e.s des diverses communautés culturelles qui jouent un rôle important dans le développement de la carrière d'artistes.

PROJET ENHARMONIE

Ce projet a pour objectif d'offrir aux entrepreneur.e.s en début de carrière la possibilité de bénéficier d'un transfert d'expérience et de connaissances grâce à l'accompagnement d'entrepreneur.e.s chevronné.e.s du milieu. Il vise également à créer et à accroître le réseau professionnel par des occasions d'échange, d'entraide et de partage. Il se déploiera sur une période d'un an (mars 2025 à mars 2026) en deux volets :

- **Volet 1 - Accompagnement en entrepreneuriat** pour soutenir 4 entrepreneur.e.s en démarrage de leur entreprise;
- **Volet 2 - Banque d'heures-conseils** pour accompagner 5 entrepreneur.e.s ou employé.e.s en début de carrière.

Le projet cherche à attirer des candidatures provenant de toutes les provinces et territoires du Canada et s'adresse aux hommes, aux femmes et aux personnes de la pluralité de genre.

Un jury indépendant se verra confier la sélection des participant.e.s en début de carrière et des entrepreneur.e.s accompagnateur.trice.s et expert.e.s-conseils pour chacun des volets.

Date limite pour soumettre une candidature
11 décembre à 17h (HNE)

Un atelier d'informations aura lieu le **20 novembre prochain à 15h**. Communiquez à l'adresse courriel leprojetenharmonie@gmail.com pour obtenir le lien Teams.

Volet 1 – Accompagnement en entrepreneuriat

PRÉSENTATION DU PROJET ET FORMULAIRES DE CANDIDATURES

Ce premier volet comporte 4 axes d'intervention :

→ **Soutien au développement de la carrière d'un.e ou de plusieurs artistes et au développement de l'entreprise :** l'entrepreneur.e a l'opportunité d'obtenir une aide financière pour soutenir des activités de développement de carrière pour minimalement un.e artiste avec qui il ou elle travaille (ex. réalisation d'une maquette, la préproduction d'un enregistrement sonore ou d'un spectacle, des sessions d'écriture ou de création, du matériel promotionnel, etc.). L'entrepreneur.e peut également employer des ressources ou se doter d'outils promotionnels afin de développer et faire croître son entreprise.

→ **Mentorat/jumelage avec un.e professionnel.le de l'industrie de la musique :** Chaque participant.e est jumelé.e à un.e professionnel.le chevronné.e du secteur qui l'accompagnera pendant un an.

→ **Formation pour développer les compétences entrepreneuriales :** Les participant.e.s pourront s'inscrire à des formations en fonction de leurs intérêts (adisq, APEM, SPACQ-AE ou autres). Trois formations de groupe sont également offertes dans le cadre du projet.

→ **Déplacement dans un événement professionnel national et international :** Les participant.e.s assisteront à un événement professionnel au national et un à l'international au cours de l'année avec leur accompagnateur.trice. Les événements seront déterminés en début de projet et communiqués aux participant.e.s le plus rapidement possible.

Pour les PARTICIPANT.E.S EN DÉBUT DE CARRIÈRE

Le Volet 1 – Accompagnement en entrepreneuriat permet de :

- Bénéficier de l'accompagnement d'un.e entrepreneur.e d'expérience issu.e du secteur de la musique afin de développer des compétences et du savoir-être ;
- Bénéficier d'un appui dans la planification, la validation et l'accomplissement des objectifs déterminés ;
- Élargir son réseau professionnel ;
- Stimuler le développement de ses connaissances des marchés nationaux et internationaux par une participation à des événements professionnels.

Critères d'admissibilité pour les participant.es en début de carrière :

- Être un.e citoyen.ne canadien.ne ou un.e résident.e permanent.e ;
- S'identifier comme une personne de la diversité culturelle (plusieurs réponses sont possibles) :
 - une personne noire
 - une personne originaire ou d'ascendance de l'Afrique du Nord
 - une personne originaire ou d'ascendance d'Asie de l'Est ou d'Asie du Sud-Est
 - une personne originaire ou d'ascendance d'Asie du Sud
 - une personne originaire ou d'ascendance du Moyen-Orient ou Proche-Orient
 - une personne originaire ou d'ascendance de l'Amérique latine
 - autres (à préciser dans le formulaire)
- Être fondateur.trice et actionnaire majoritaire d'une entreprise canadienne du secteur de la musique, y incluant une entreprise individuelle, depuis un maximum de 5 ans ;
- Avoir son siège social et sa place d'affaires au Canada;
- Œuvrer dans au moins une des activités admissibles suivantes : production d'enregistrements sonores, commercialisation d'enregistrements sonores, gérance, éditions et production de spectacles ;
- Accompagner, pour au moins une activité admissible, minimalement un.e artiste actif.ve, autre que l'artiste propriétaire de l'entreprise, dont le projet d'enregistrement sonore (album ou EP) paru depuis au plus 24 mois ou à venir dans les 12 prochains mois respecte les critères de contenu canadien et francophone de la Fondation ;
- S'engager pour la période du programme et au-delà, si nécessaire à la continuité du projet;
- Être motivée à s'investir dans une démarche d'autoréflexion et de mise en action dans le but de développer sa carrière et son entreprise.

Quatre candidat.e.s seront sélectionné.e.s. Veuillez soumettre votre candidature en complétant le formulaire : [cliquez ici.](#)

Pour les ENTREPRENEUR.E.S ACCOMPAGNATEUR.TRICE.S :

Le Volet 1 – Accompagnement en entrepreneuriat permet de :

- Transmettre et partager ses connaissances, son expertise et sa passion ;
- Contribuer au développement de la relève entrepreneuriale du secteur musical canadien ;
- Accompagner le ou la participant.e dans ses prises de conscience, ses réflexions et ses découvertes.

Critères d'admissibilité pour les entrepreneur.e.s accompagnateur.trice.s :

- Être un.e citoyen.ne canadien.ne ou une résident.e permanent.e ;
- Être fondateur.trice, actionnaire majoritaire ou à la direction d'une entreprise canadienne depuis plus de 10 ans (ou expérience équivalente) avec des réalisations probantes ;
- Œuvrer dans le secteur de la musique canadienne (production et commercialisation d'enregistrements sonores, gérance, éditions, production de spectacles) ;
- S'engager pour la période du programme et au-delà si nécessaire à la continuité du projet ;
- Être une personne motivé.e à développer la prochaine génération d'entrepreneur.e.s dans le secteur de la musique canadienne, peu importe ses origines ou sa descendance.

Quatre candidat.e.s seront sélectionné.e.s et recevront une compensation financière pour leur accompagnement. Veuillez soumettre votre candidature en complétant le formulaire : [cliquez ici](#).

Volet 2 – Banque d’heures-conseils

PRÉSENTATION DU PROJET ET FORMULAIRES DE CANDIDATURES

Ce second volet permet à des entrepreneur.e.s ou à des employé.e.s en début de carrière d’avoir accès à des professionnel.le.s du secteur de la musique canadienne francophone dans différents champs d’expertise. Que ce soit pour s’informer, demander conseil ou se référer à une expertise professionnelle spécifique, une banque d’heures-conseils sera accessible pour 5 participant.e.s, chacun.e ayant accès à **15 heures de consultation sur une période d’un an**. Ce sont 5 professionnel.le.s expert.e.s dans leur domaine qui offriront chacune 15 heures de consultation. Afin d’élargir leur réseau professionnel, il est suggéré aux participant.e.s de rencontrer toutes les expert.e.s pour un premier entretien. Par la suite, il sera possible de choisir les expert.e.s en fonction de ses besoins pour le nombre d’heures libres restantes.

Pour les PARTICIPANT.E.S EN DÉBUT DE CARRIÈRE

Le Volet 2 – Banque d’heures-conseils permet de:

- Approfondir ses connaissances selon ses intérêts et besoins ;
- Partager, tester ou valider ses idées, ses objectifs et ses défis ;
- Élargir son réseau professionnel en provoquant des rencontres qui n’auraient peut-être jamais eues lieu autrement.

Critères d’admissibilité pour les participantes en début de carrière :

- Être un.e citoyen.ne canadien.ne ou un.e résident.e permanent.e ;
- S’identifier comme une personne de la diversité culturelle (plusieurs réponses sont possibles) :
 - une personne noire
 - une personne originaire ou d’ascendance de l’Afrique du Nord
 - une personne originaire ou d’ascendance d’Asie de l’Est ou d’Asie du Sud-Est
 - une personne originaire ou d’ascendance d’Asie du Sud
 - une personne originaire ou d’ascendance du Moyen-Orient ou Proche-Orient
 - une personne originaire ou d’ascendance de l’Amérique latine
 - autres (à préciser dans le formulaire)

- Être fondateur.trice et actionnaire majoritaire d'une entreprise canadienne du secteur de la musique, y incluant une entreprise individuelle, depuis un maximum de 5 ans ;
- Détenir ou travailler pour une entreprise ayant son siège social et sa place d'affaires au Canada;
- Œuvrer dans au moins une des activités admissibles suivantes : production d'enregistrements sonores, commercialisation d'enregistrements sonores, gérance, éditions et production de spectacles ;
- Accompagner, pour au moins une activité admissible, minimalement un.e artiste actif.ve, autre que l'artiste propriétaire de l'entreprise, dont le projet d'enregistrement sonore (album ou EP) paru depuis au plus 24 mois ou à venir dans les 12 prochains mois respecte les critères de contenu canadien et francophone de la Fondation ;
- S'engager pour la période du programme et au-delà, si nécessaire à la continuité du projet;
- Être motivé.e à s'investir dans le développement de son réseau professionnel et dans le renforcement de ses compétences.

Cinq candidat.e.s seront sélectionné.e.s. Veuillez soumettre votre candidature en complétant le formulaire : [cliquez ici.](#)

Pour les EXPERT.E.S-CONSEILS :

Le Volet 2 – Banque d'heures-conseils permet de:

- Transmettre ses connaissances, ses compétences et sa passion ;
- Contribuer au développement de la relève ;
- Accompagner le ou la participant.e dans ses prises de conscience et ses réflexions.

Critères d'admissibilité pour les expert.e.s-conseils :

- Être un.e citoyen.ne canadien.ne ou un.e résident.e permanent.e ;

- Être fondateur.trice, haut.e dirigeant.e ou employé.e d'une entreprise canadienne depuis plus de 10 ans (ou expérience équivalente) avec des réalisations probantes ;
- Posséder l'expérience nécessaire et une aisance à communiquer son savoir ;
- S'engager pour la période du programme et au-delà, si nécessaire à la continuité du projet ;
- Être une personne motivé.e à développer la prochaine génération d'entrepreneur.e.s, de haut.e.s dirigeant.e.s et d'employé.e.s dans le secteur de la musique canadienne, peu importe ses origines ou sa descendance.

Cinq candidat.e.s seront sélectionné.e.s et recevront une compensation financière pour les consultations offertes. Veuillez soumettre votre candidature en complétant le formulaire : [cliquez ici](#).

Pour toutes questions, communiquez à l'adresse suivante : leprojetenharmonie@gmail.com

Enharmonie

